

**Ecole d'été interdisciplinaire de l'ITI MAKERs**  
en association avec le  
**GIS EURO-Lab - Réseau interdisciplinaire de recherche sur l'Union européenne**

*Production, accès et analyse des sources et données sur l'Europe en SHS*  
(statistiques socio-économiques, sources juridiques, archives historiques...)  
*Enjeux & usages*

**Strasbourg, 3-6 juillet 2023**



The poster features a blue background with a white map of Europe overlaid on a grid of binary code (0s and 1s). The text is arranged in a structured layout on the left side of the poster.

**Making European Society | MAKERs**  
The **Interdisciplinary thematic institutes** of the **University of Strasbourg** & **Inserm** funded under the **Excellence Initiative** program

**EURO-Lab**  
GIS | Groupement d'intérêt scientifique

**ECOLE D'ÉTÉ INTERDISCIPLINAIRE**

**Production, accès et analyse des sources et données sur l'Europe en SHS**

**Enjeux & usages**

**3-6 juillet 2023**  
**Strasbourg**

Il existe de très nombreuses données produites sur les sociétés européennes. Les sources classiques liées aux constructions étatiques ou européennes (données statistiques, archives, littérature grise, sources juridiques, etc.) ont vu leur accès favorisé par les politiques de transparence et l'ouverture des données de manière massive. Si les acteurs politiques ou militants, notamment des ONG, exploitent depuis longtemps ces ensembles de données, ceux-ci restent encore sous-utilisés au sein du champ scientifique, et notamment en SHS, où ces données européennes rencontrent l'intérêt de très nombreux chercheurs et chercheuses qui ne savent pas toujours ni où les trouver ni comment les interpréter, ni quoi en faire. Ces interrogations peuvent en outre trouver des réponses variées, selon les disciplines mais aussi les législations nationales qui entourent l'accès aux données et déterminent des droits d'enquêter variables.

L'école d'été organisée par l'ITI MAKERs en association avec le GIS Euro-Lab propose donc à des doctorant.e.s et des jeunes docteur.e.s d'échanger à propos de *la production, de l'accès et de l'analyse des données sur l'Europe* et les sociétés européennes. Elle s'adresse aux spécialistes de l'Europe, mais aussi plus largement à celles et ceux qui peuvent se trouver confronté.e.s dans leurs

travaux aux politiques européennes des données et/ou à des données sur l'Europe ou les pays européens.

Du 3 au 6 juillet 2023, une quinzaine de doctorant.e.s et de jeunes docteur.e.s de différentes disciplines – en particulier en économie, sociologie, science politique, histoire, droit (social, international, de l'UE...) – sont invité.e.s à présenter leurs travaux et à échanger avec des chercheur.se.s et des expert.e.s autour des difficultés et enjeux du travail sur les données, afin de partager des expériences, d'acquérir des méthodes et de découvrir des modalités d'accès et des « ficelles » pour améliorer le traitement et l'analyse de leur données.

## Modalités de participation

Les doctorant.e.s et jeunes docteur.e.s qui souhaitent participer à l'école d'été sont invité.e.s à faire une **proposition de communication** sur un (ou plusieurs) des trois axes suivants :

### 1/ Accès aux données

Les sciences humaines, sociales, économiques et juridiques construisent leurs analyses sur des sources ou données très nombreuses et variées : archives écrites ou orales, archives privées ou administratives, littérature grise, statistiques, droit positif, décisions de justice, etc. Celles-ci sont cependant souvent mal connues et leurs statuts et leurs modalités d'accès sont diversement encadrés (registres de documents des institutions de l'Union européenne, demande d'accès aux documents selon le règlement 1049/2001, protection des données personnels, secrets des affaires, secrets diplomatiques, etc.).

Une première session de l'école d'été sera donc consacrée à cette question de l'accès. Quel est l'état des politiques européennes des données – que celui-ci concerne leurs enjeux, leurs batailles ou des droits et possibilités concrètes d'accès qu'elles permettent de déterminer ? Quelles sont les ressources à disposition ? Comment y avoir accès de manière efficace ? Comment lever certaines difficultés à enquêter ? Quels sont les droits à enquêter ? Quels sont les recours possibles et les pièges à éviter, etc. ?

Cette session pourra ainsi accueillir des présentations interrogeant les politiques de données ou des présentations liées à des travaux nécessitant (ou ayant nécessité) un dispositif particulier d'accès aux sources.

### 2/ Production de données et d'indicateurs

La production de ces données est organisée par d'autres logiques que celles qui président à la connaissance scientifique (logique commerciale, logique administrative de gestion, production institutionnelle, compilation de données sectorielles, etc.). La connaissance pratique de ces logiques est indispensable pour pouvoir faire une analyse pertinente des données d'enquêtes. Une deuxième session sera donc consacrée à ces logiques qui sous-tendent la production des données et déterminent les manières de les collecter ou de les agréger. Elle pourra accueillir aussi bien des présentations ayant directement pour objet la production de données relatives à l'Europe ou aux pays européens que des présentations interrogeant, au travers d'exemples empiriques, les difficultés et les manières d'utiliser des données à des fins scientifiques lorsqu'elles ont été collectées et agrégées à partir d'autres usages et d'autres finalités.

### 3/ Traitement et analyse des données

Si les modes de production des données ont des effets sur le traitement et l'analyse que l'on peut en faire parce qu'ils engagent d'autres logiques que strictement scientifique, d'autres contraintes peuvent rendre l'usage scientifique de ces données difficile et d'autres enjeux peuvent exister. La troisième session s'interrogera ainsi sur les usages scientifiques des données d'enquêtes en faisant le point sur les enjeux, à la fois juridiques et éthiques, que ces usages soulèvent. Que peut-on en faire ? Comment les traiter ou les exploiter ? Dans quelle mesure peut-on les comparer ? Quels sont les enjeux scientifiques et éthiques liés au droit des personnes ou acteurs privés (secret, anonymisation, etc.) ? Que peut-on faire, notamment, des données recueillies informellement ? Comment exploiter des données précises lorsqu'on a signé une clause de confidentialité large ? Les présentations de cette session pourront se focaliser sur des questions de ce type et/ou les méthodes de traitement et d'analyse de sources ou données sur les sociétés européennes. Elles pourront également revenir sur les différences entre les pays européens à cet égard ou encore sur les limites de la pluridisciplinarité en interrogeant les rapports particuliers et privilégiés de certaines disciplines avec certaines données (science historique et archives, sociologie et statistiques, science juridique et décisions de justice) et les voies pour pouvoir s'en affranchir.

Les **propositions de communication** sont à envoyer à Isabelle Angrand ([i.angrand@unistra.fr](mailto:i.angrand@unistra.fr)) **au plus tard le 9 mai 2023**.

Les propositions pourront être en français ou en anglais et devront s'appuyer sur des recherches empiriques qui concernent les questions européennes ou la comparaison de sociétés européennes, avec un intérêt pour les perspectives interdisciplinaires.

Elles devront comporter :

- Un court CV (1 page)
- Un résumé de la communication proposée de 1 à 2 pages précisant notamment :
  - o L'objet de la recherche
  - o Les sources, données utilisées
  - o Le cas échéant, les difficultés rencontrées et les solutions envisagées pour y remédier
  - o Le(s) session(s) dans le(s)quelle(s) la proposition pourrait s'inscrire.

Les propositions issues d'établissements partenaires de l'Euro-Lab sont fortement encouragées. Les doctorant.e.s et jeunes docteur.e.s issu.e.s d'autres établissements, y compris d'établissements étrangers, peuvent aussi candidater.

Une attention particulière sera portée à :

- L'articulation entre sources et données de la recherche sur les sociétés européennes, terrains et objets de recherche et méthodes mises en œuvre
- La capacité des candidat.e.s à comprendre des communications en français et en anglais
- La capacité et la motivation des candidat.e.s à s'ouvrir à une perspective interdisciplinaire

La réponse sera donnée mi-mai.

### Organisation pratique

L'accueil des participant.e.s aura lieu le lundi 3 juillet en fin de matinée.

L'école d'été sera ouverte à 13h30 par une conférence d'[Etienne Pénissat, sociologue](#), directeur de recherche au CNRS (centre Maurice Halbwachs), intitulée *Comment penser transnationalement les phénomènes socioéconomiques à partir de données statistiques nationales ? L'exemple des classes sociales en Europe*.

La conférence de clôture, le jeudi 6 juillet à 13h30, sera assurée par [Anne-Laure Delatte, économiste](#), chargée de recherche CNRS-Université Paris Dauphine (UMR LEDa). Elle sera intitulée *Quelles données européennes pour la recherche en sciences sociales ?*

La Summer school prendra fin le jeudi 6 juillet à 16h30.

Le programme détaillé de l'école d'été, alternant travail collectif autour des communications des participants et ateliers sur la collecte et le traitement de données européennes, sera communiqué ultérieurement.

### **Prise en charge**

L'organisation de la Summer school et les frais d'hébergement (3 ou 4 nuits selon les besoins) comme de restauration seront pris en charge par l'ITI MAKERs.

Les doctorant.e.s et jeunes docteur.e.s retenu.e.s dont les laboratoires ne prennent pas en charge les frais de transport pourront adresser une demande de prise en charge des frais de transport liés à l'école d'été au GIS EURO-Lab (contact : [Heloise.Rol@univ-paris1.fr](mailto:Heloise.Rol@univ-paris1.fr)).

### **Comité scientifique**

- Amélie Barbier-Gauchard (économie, Strasbourg)
- Ségolène Bardou des Places (droit, Paris 1)
- Marine de Lassalle (sociologie, Strasbourg)
- Anne-Laure Delatte (économie, Paris Dauphine)
- Morgane Le Boulay (histoire et science politique, Strasbourg)
- Hélène Michel (science politique, Strasbourg)
- Vincent Reveillère (droit, Aix-Marseille)
- Mélanie Schmitt (droit, Strasbourg)
- Antoine Vauchez (science politique, Paris 1)
- Laurent Warlouzet (histoire, Sorbonne Université)